

Montréal, le 10 avril 2013

Aux délégués du conseil syndical,

Lors du prochain conseil syndical, nous aurons à élire un nouveau membre pour les comités paritaire et de négociation pour me remplacer au début 2014. Bien que je quitte qu'à la fin 2015, je crois important de laisser ma place à l'un d'entre vous pour lui permettre de prendre de l'expérience en comité paritaire avant la phase de négociation.

De faire partie du comité de négociation demande du « leadership », d'être proactif, de savoir s'exprimer et de ne pas avoir peur de compter ses heures. L'esprit d'équipe est également une qualité essentielle. Le candidat choisi doit avoir de la répartie et être persuasif lors d'échange avec l'employeur.

Je souhaite qu'il y ait des candidats qui proviendront de notre relève afin d'assurer une permanence au sein du comité de négociation après la signature de la prochaine convention collective.

Soyez assuré pendant les deux années et demie qui me reste, je serai là pour soutenir ce nouveau membre des comités paritaires et de négociation ainsi que le reste de l'équipe.

En terminant, pour ceux que cela intéresse, Pierre Gagné et moi sommes disponibles pour répondre à vos questions.

Syndicalement vôtre,

Paul Legault
Président provincial

PL/ml